

CONSEIL COMMUNAL OUEST

COMPTE-RENDU DE LA

RÉUNION RESTREINTE

DU 27 JUIN 2018

– Point sur les demandes d'aides financières

- L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré de l'école élémentaire Georges Lasserre souhaiterait installer un mur d'escalade dans une salle de l'école.

Après consultation du service Education, nous ne pouvons pas répondre favorablement à cette demande à cause d'un problème de responsabilité. Par contre le Conseil Communal Ouest fait remonter ce besoin à la Mairie, tout en se demandant si ce projet ne pourrait pas être présenté dans le cadre d'un prochain budget participatif ?

Par ailleurs, une information sur la problématique du harcèlement à l'école G. Lasserre fait état d'un avancement très promoteur de la procédure mise en place par les enseignants et la chargée de mission de la Caisse d'Allocations Familiales sur la résidence Crespy II. A partir de cette approche psycho-sociale, un travail éducatif de qualité est engagé pour plusieurs années.

Toujours concernant l'école Georges Lasserre, suite à des problèmes « d'encombrement » de la rue Slitinsky, qui est devenue une voie de « délestage », le corps enseignant et les riverains invitent la Ville à considérer les difficultés qui semblent aller grandissant.

- La crèche de Bagatelle a formulé une demande d'aide financière pour l'installation d'un brise-vue sur le jardin des tous petits. Le Conseil Communal ne peut se prononcer en l'état sur cette demande étant donné qu'il y a un montage financier à faire entre l'association Bagatelle et la Caisse d'Allocations Familiales avant tout chose.

Le Conseil Communal donne son accord de principe et attendant les devis et la répartition des prises en charge.

– Questions diverses

L'association La Fringalerie : Domofrance qui héberge l'association dans des locaux à Crespy II y fait effectuer un diagnostic avant travaux de réfection (Prévention des incendies – accueil ERP). Ces travaux dureront entre 1 mois et 1/2 et 6 mois. La fermeture temporaire est actée à partir du 15 juillet.

Le Conseil Communal s'inquiète quant aux conséquences sur l'emploi à temps partiel de la vendeuse qui se retrouve de fait au chômage technique. D'autre part, l'impact de cohésion sociale de la Fringalerie sur le territoire va se retrouver amoindrie.

Un conseiller propose que la Présidente du Conseil Communal Ouest écrive au bailleur après avoir pris l'avis de la Directrice du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville.

Les conseillers communaux prévoient de réorganiser le repas de quartier à la rentrée et proposent une nouvelle visite du Relais sans utiliser les transports de la ville.